

LA GAZETTE DE PLESSÉ

Bulletin d'informations de la commune

Hiver 2023 - N° 55

Merci

Bon
appétit

Bou

LA COMMUNE
ET LES IMPÔTS



Commune de
Plessé

Chères Plesséennes, chers Plesséens,

En octobre, nous rendons un hommage aux victimes du terrorisme devant la mairie, voici les mots que nous avons prononcés :

« Ils s'appelaient Samuel Paty, Dominique Bernard et nous pourrions rajouter tous les noms des anonymes assassinés par des actes terroristes.

À la violence, ne nous résignons pas.

À la haine, ne nous résignons pas.

Aux actes terroristes, ne nous résignons pas.

Soyons solidaires,

Soyons tolérants,

Acceptons l'autre dans sa différence,

Souvenons-nous de la devise de la république française : liberté, égalité et fraternité qui nous rappelle que les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits et qui renvoie au vivre ensemble.

Terminons avec les mots du journaliste Antoine Leiris qui a perdu sa femme lors de l'attentat du Bataclan en 2015 : « alors non, je ne vous ferai pas ce cadeau de vous haïr. Vous l'avez bien cherché pourtant mais répondre à la haine par la colère, ce serait céder à la même ignorance qui a fait de vous ce que vous êtes. »

Au nom du conseil municipal, nous adressons tout notre soutien aux familles des victimes.

À l'échelle locale, remettons l'humain au cœur de nos projets encore et toujours pour une société équitable qui ne laisse personne au bord de la route. Maintenons coûte que coûte le service public essentiel à notre quotidien.

Trouvons des solutions pour celles et ceux qui sont éloignés de l'emploi pour redonner dignité et espoir : le projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée est une des solutions.

Sauvons nos EHPAD publics pour permettre à nos aînés de vivre dignement et au personnel compétent de s'épanouir.

Soyons en symbiose avec notre environnement sans détruire mais en préservant pour les futures générations.

Nous serons heureux de vous retrouver le samedi 20 janvier à 11h à la Salle René Havard pour vous souhaiter nos vœux.

Nous vous souhaitons une très belle fin d'année,

Prenez soin de vous et de vos proches,

Aurélie MÉZIÈRE
Maire de Plessé



LA GAZETTE DE PLESSÉ

Hiver 2023 - N° 55

Sommaire



13

Le plan guide opéra



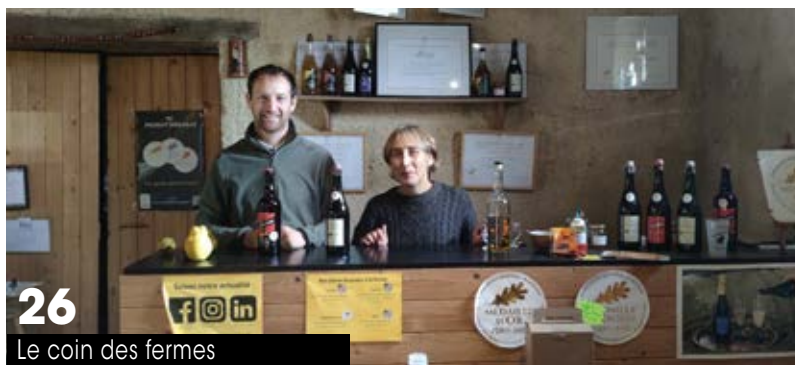
15

Repas des aînés



24

Territoire Zéro Chômeurs de longue durée



26

Le coin des fermes

Commune4

Dossier12

Comités18

Groupes politiques .. 31

Culture.....32

Agenda36

Associations.....38



9

DOSSIER

LA COMMUNE ET LES IMPÔTS

MAIRIE DE PLESSÉ

1, rue Jules Verne 44630 PLESSÉ
02 40 79 60 14 - contact@mairie-plesse.fr
www.commune-de-plesse.com - @communedeplesse

Directrice de la publication : Mme la Maire

Bulletin municipal réalisé en interne. Mise en page : Laura Pigeon.

Impression : Goubault Imprimeur SAS – 8 rue de la Thessalie 44240
La Chapelle sur Erdre. Tirage : 2 600 exemplaires.

La prochaine Gazette vous sera distribuée durant le premier trimestre 2024

Photo de couverture de cette édition : Commune de Plessé.

État-civil oct. 2022 – juil. 2023

Naissances

30 juin 2023..... TUDEAU Lynna
 12 août 2023..... ARAM Noé
 12 août 2023..... DECOUTURE Azariah
 14 août 2023..... REBOURS Maria
 15 août 2023..... MOURET Alba
 4 septembre 2023.. LAMPRIER Lola

Mariages

5 août 2023..... BONNIN Yasmina
 PRUNIER Sylvain
 19 août 2023..... BEAUGEARD Ophélie
 MARTIN Kevin
 2 septembre 2023.. DOUTEAU Gaëtan
 HAMANI Nicole
 16 septembre 2023 CELTON Marina
 OLIVIER Yoann
 16 septembre 2023 BRIAND Steven
 ROLLARD Gwendoline

Décès

10 août 2023..... PERRON Simon
 10 août 2023..... DUFRAICHE Georgette veuve LE NEVEZ
 20 août 2023..... CHEVALIER Michel
 2 septembre 2023.. JAUNY Yvonne veuve LEBRETON
 9 septembre 2023.. RIALLAIN Guylène épouse PELE
 26 septembre 2023 DAVID François
 7 octobre 2023..... LEMOINE Claudine épouse FRANCIA
 ECHENIQUE
 11 octobre 2023..... HOUIS Jean-Luc

Deux nouvelles agents à la commune

Manon Petit a été recrutée le 18 septembre 2023 en tant qu'agent d'accueil. Forte d'une expérience au service restauration de la ville de Plessé pendant 2 années, Manon Petit est rattachée au pôle « services à la population » et assure l'accueil physique et téléphonique de la Mairie de Plessé.



Fanny Thomas a été recrutée le 17 août comme assistante contractuelle Ressources Humaines. Elle travaille à mi-temps pour la commune et exerce en parallèle un autre emploi dans le domaine de la RH et la comptabilité dans le privé. Rattachée au sein du service « moyens généraux », elle est chargée de la gestion administrative des plannings et absences, de la préparation des arrêtés individuels relatifs aux RH et participe au traitement de la paie.

Nouvelles enseignes

Rachel Boutique

La place de l'église accueille désormais la boutique de prêt-à-porter et accessoires Rachel Boutique : « *Rachel Boutique c'est avant tout du prêt-à-porter femme allant du 34 au 50, du S au XXL dans un style pour toutes et à des prix raisonnables, des bijoux et de la maroquinerie faits mains par des créateurs locaux du 35 et du 44. Ce sont aussi toutes sortes d'idées cadeaux pour femmes et enfants : des portes clé en résine, des peluches, des bougies, du macramé, des mugs... On peut également y trouver un coin mercerie ainsi qu'un dépôt-pressing. Rachel Boutique a ouvert ses portes le 16 octobre 2023 pour vous faire découvrir une boutique qui lui ressemble, une boutique accueillante, douce et remplie de belles choses à découvrir.* »

Vous pouvez la suivre sur :
Facebook : Rachel Boutique
Instagram : Rachelboutique44





Le mot du député

Chers habitantes et habitants de la 6ème circonscription

Nous pouvons émettre bien des vœux pour l'année 2024.

Des vœux pour notre circonscription, qui couvre plus d'un tiers de la superficie de la Loire-Atlantique, où le mandat de député est une tâche aussi exigeante que passionnante ! Avec mon équipe et ma suppléante, nous continuons à l'arpenter et à nous nourrir de toutes les rencontres - et nous attachons aussi à répondre à vos demandes.

Des vœux pour que l'Assemblée Nationale puisse retrouver son rôle et connaître un peu moins de tumulte au sein de son hémicycle. Mais sachez que l'essentiel de notre rôle se joue entre les auditions, les commissions et le travail législatif. Les sujets qui nécessiteront notre engagement entier l'an prochain sont aussi nombreux que variés et les débats toujours nécessaires.

Après la bataille perdue des retraites, ce sont les enjeux liés à la santé, l'éducation, le climat, l'eau ou encore la jeunesse qui m'occuperont encore au quotidien.

Je profite de ce bulletin pour exprimer toute ma reconnaissance aux maires, adjoint-es, conseillers et conseillères. engagé-es sans relâche au service de nos 62 communes et pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une très heureuse année 2024.

Jean-Claude Raux



Vœux de la municipalité

Le conseil municipal
vous donne rendez-vous

samedi 20 janvier à 11h
à la Salle René Havard

pour les vœux
de la municipalité.
Nous vous y attendons
nombreux.

La Marque Noire

Depuis le mois de mai, l'atelier des rhums *La Marque Noire* s'est ouvert sur la commune de Plessé, à côté de l'entreprise Riallin, tout près de la ZAC de la Ville Dinais. Emeric Tollec, passionné reconverti, prépare une dizaine de rhums arrangés et de rhums vieux épicés.

« À chaque recette, j'associe un rhum rare, un fruit bio et une épice. Je fais macérer les fruits en grande quantité puis je filtre afin d'obtenir un maximum de goût et 100% à boire dans chaque bouteille. Et puis c'est le travail de l'épice en cuisine qui fait la difficulté et l'originalité. Je propose entre autres une recette associant la fraise et la fève de tonka pour les gourmands, ou bien le concombre avec la menthe pour celles et ceux qui préfèrent la fraîcheur pendant les apéritifs de l'été. Le but est d'offrir à la fois une expérience gustative avec des saveurs lisibles et authentiques, ainsi que des histoires au public. Par exemple, je mets en avant le travail de maraîchers du coin ou d'ailleurs avec qui je travaille en direct. Le rhum se prête bien également aux histoires ; le nom *La Marque Noire* est tiré d'un roman. À vous de trouver et me dire lequel quand vous viendrez déguster à l'atelier !

Je travaille essentiellement avec les professionnels cavistes, bars, restaurants et quelques entreprises pour les cadeaux de Noël, mais j'ouvre aussi au public le vendredi entre 16h et 19h. Vous pouvez commander en click & collect sur Coopcircuits.fr en cherchant Rhums La Marque Noire. »



Écoles Notre-Dame et Sainte-Marie

2024, à vos talents, prêts ? Partez !

Lancement de l'année olympique

Lundi 16 octobre, transmise par l'école Sainte Anne de Saint-Nicolas-de-Redon, la flamme olympique des établissements de l'enseignement catholique est arrivée à l'école Notre-Dame de Plessé. Les enfants ont pu la faire circuler en suivant un parcours aux alentours de l'école en se la passant de mains en mains au son de la chanson « la Flamme Olympique ».

Puis les enfants se sont réunis dans la cour autour du flambeau. Les parents et grands-parents sont venus les applaudir tout au long de ce grand moment.

Mardi 17 octobre, les enfants de l'école Notre-Dame ont posé pour une photo aux couleurs du drapeau olympique. Une couleur était attribuée à chaque classe pour écrire ensemble « JO 2024 ».



Jeudi 19 octobre, la flamme a continué sa route vers l'école Sainte Marie du Dresny. Les enfants avaient pour consigne de venir à l'école avec un haut d'une couleur bien définie, en fonction de leur classe.

Aidés des parents et de l'équipe enseignante, les élèves de CP à CM2 ont tracé les lettres « JO » et les élèves de maternelles ont brandi la banderole « 2024 » qu'ils avaient préparée.



Vendredi 20 octobre à 9h, tous les enfants de l'école Sainte Marie du Dresny, accompagnés de leurs enseignantes et de parents d'élèves, sont allés faire le tour de l'église pour se passer fièrement la Flamme Olympique ! Puis ils ont fait une ronde autour du flambeau et ils ont chanté « la Flamme Olympique ».



Le même jour, à 10h30, tous les élèves de l'école Notre-Dame de Plessé sont allés au terrain de foot. Objectif : réaliser ensemble 1047 tours de terrain pour représenter la distance Plessé-Paris. Pour comptabiliser le nombre de tours, une petite astuce : on prend un bouchon en début de tour, on le dépose dans le carton quand le tour est terminé ! Bilan : les 1050 bouchons apportés ont tous été utilisés !! En courant ou en marchant, tout le monde a bien participé. Merci aux parents qui sont venus nous aider et nous encourager !

L'après-midi, les élèves de CM2 de Notre-Dame et les élèves de CM1-CM2 de Sainte Marie ont participé au cross du collège Saint Michel à Guéméné. Trois médailles ont été gagnées par les élèves de l'école Notre Dame : Siméon, médaille d'or des garçons, Margaux, médaille d'or fille, Lilwenn, médaille d'argent fille. Un grand bravo à eux !!!

L'Année Olympique est officiellement lancée !

Nous vous donnons rendez-vous en période 2 pour les prochains événements. La flamme olympique quant à elle, poursuit sa route vers l'école Saint Pierre du Gâvre.



Intervention de Yann, éducateur sportif

Mardi 17 octobre, Yann BERNIER, éducateur sportif, est venu à l'école Sainte Marie le matin et Notre Dame l'après-midi, pour présenter aux élèves de CE-CM les cours multisports hebdomadaires et les stages sur vacances scolaires, proposés par l'animation sportive départementale qui se déroulent salle des sports à Plessé.

Les élèves ont bénéficié pour leur plus grand plaisir d'une mise en situation pour pouvoir se rendre compte sur le terrain de ce qui est proposé le mercredi de 13h45 à 15h pour les CE et de 15h à 16h15 pour les CM.

Journée sportive UGSEL Carquefou jeudi 19 octobre

Jeudi 19 octobre, les CM2 de l'école Notre dame de Plessé sont allés à Carquefou pour la grande journée sportive UGSEL. Les élèves et les mascottes Phryge et Handiphryge ont pu découvrir, malgré quelques averses, divers sports : triple saut, saut à la perche, badminton, course olympique (les élèves de l'école ont parcouru 54 km en cumulé !) ...

C'était une vraie journée olympique !

Coupe des haies bocagères

La saison d'hiver est arrivée, et les coupes de bois vont aussi commencer. Les agriculteurs sont à 80% gestionnaires des haies bocagères et ainsi de leur restauration et de leurs coupes. Nous vous expliquons ici, par ce schéma, l'intérêt de ces coupes et la valorisation du bois.

Qu'est-ce que le bocage ?
Le bocage est un paysage agricole caractérisé par la présence de haies délimitant des champs et prairies aux formes irrégulières. Les ripisylves (haies de bord de cours d'eau) sont également des constituantes du bocage.
Afin de dynamiser le bocage et que celui-ci assure toutes ses fonctions écosystémiques, il est indispensable de le gérer. Cela passe par des coupes périodiques, ciblées, validées par des techniciens formés.

Principales fonctions du bocage



Après la coupe

Coupe respectant la forme de la souche et permettant d'obtenir des rejets vigoureux par la sève



1 an après la coupe

1 an après la coupe, les rejets sont nombreux et vigoureux. Le système racinaire nouvellement créé est actif et permet de se générer de la biomasse bois



2^{ème} été après la coupe

Après 1 an et demi/2 ans, la cèpe reconstruit des branches et un feuillage important. Le bois ainsi généré sera récolté dans 15 à 20 ans.

Procéder à des coupes permet aux cèpes de recréer de nouveaux systèmes racinaires qui vont contribuer au maintien de la haie, à la filtration de l'eau, au captage de carbone etc. Il en est de même pour les arbres conduits en têtard. Les arbres de haut jet sont élagués et lorsqu'ils arrivent à maturité, sont prélevés. Cela permet ainsi aux plus jeunes sujets de pousser, s'installer et ainsi pérenniser la haie en place.

L'importance d'une bonne coupe

Une gestion durable de la haie est garantie par une sélection pertinente et de bonnes coupes, adaptées, afin de stimuler la repousse de celle-ci.

- Coupe nette au ras du sol pour les cèpes
- Elagage au bourrelet de recouvrement pour les hauts jets
- Sélection d'arbres d'avenir par balivage
- Prélèvement d'arbres de hauts jets pour la croissance des plus jeunes



Les valorisations du bois de bocage

Le bois issu de cette haie sera valorisé sous l'une des formes ci-dessous. Il est ainsi consommé localement, dans une filière durable.



Terre de jeux dans les projets de la Roche !

Cette année, La Roche s'investit dans le projet Terre de Jeux. Pour ce faire les équipes des accueils périscolaires de Plessé, Coudray et Dresny ont adapté leurs projets d'animation !

Au menu de nombreuses activités, rencontres et échanges sur la thématique des jeux olympiques. Les enfants, tenez-vous PRÊTS !

Nouveauté : ouverture la première semaine de janvier des accueils de loisirs

Cette année, La Roche ouvrira ses services d'animation du 2 au 5 Janvier 2024 ! L'accueil de loisirs et le service jeunesse proposeront donc un programme d'activités riche en surprises, alors restez bien connecté !
Fermeture du standard du 23 Décembre 2023 au 01 Janvier 2024.

Inter-centre du mercredi : une

surprise vous attend !

Les enfants profiteront d'un spectacle lors de ce mercredi intercentre exceptionnel. En effet, la magie de Noël opérera à la Roche. Plus d'informations lors de la parution du programme d'animations des mercredis.

La Jeunesse toujours proche de vous

Vous voulez nous contacter pour échanger, proposer un projet, une idée ? ou tout simplement se rencontrer ?
Contactez-nous au 06.52.83.59.52 ou 07.61.51.95.88

Suivez-nous en temps réel sur Instagram et Facebook : audomaine-delaroch





I LA COMMUNE ET LES IMPÔTS

Les impôts sont un sujet sensible : le discours se résume souvent au fait que l'on en paierait « trop » et qu'il serait mieux de les « réduire ». Mais avant de se demander quel serait le « bon » niveau d'impôt, ne faudrait-il pas plutôt se demander à quoi ils servent ? Car les impôts constituent la principale ressource des administrations publiques (Etat comme collectivités locales) pour financer les services publics. Et si finalement, la question n'était pas tant celle du niveau d'impôt que celle du niveau de services publics que l'on souhaite ? Petit exemple avec les finances de la mairie de Plessé, en toute transparence.

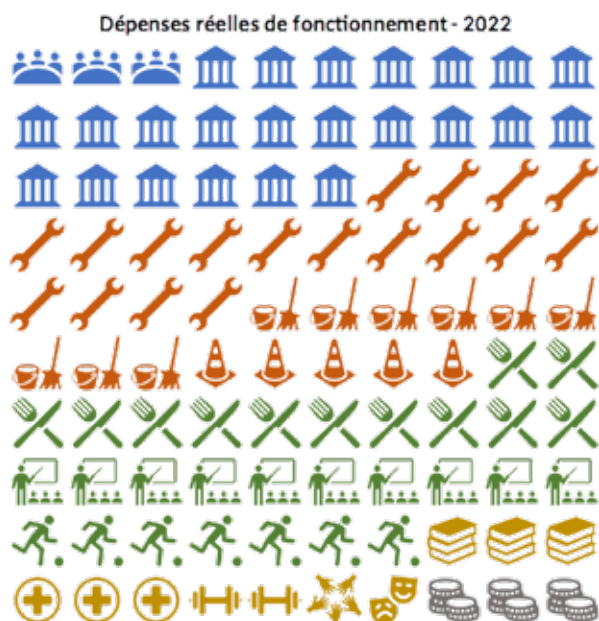
Quelles dépenses pour la commune ?

On ne se rend pas toujours compte à quoi servent nos impôts, car ils financent des services qui font tellement partie de notre quotidien que l'on ne se pose plus forcément la question de comment ils fonctionnent et qui paie quoi. Et pourtant, sans ces services, gratuits ou très peu chers pour l'utilisateur car payés par le contribuable, notre vie serait beaucoup moins simple :

Au niveau communal, les compétences exercées par la commune sont nombreuses : écoles et périscolaire, routes, urbanisme, entretien des bourgs et des espaces verts, sports, culture et loisirs... Il y a beaucoup à faire, sur les 10 000 hectares de la commune, les trois bourgs et les multiples hameaux et villages. Les dépenses pour le fonctionnement des services de la mairie s'élèvent à 4,77 millions d'euros pour l'année 2022, soit 888 € par habitant.

Les dépenses de la commune ont donc une action concrète sur notre quotidien : ce sont les routes que nous empruntons quotidiennement ; c'est l'école, la cantine et l'accueil périscolaire de nos enfants ; ce sont les salles que nous utilisons pour nos activités sportives et culturelles. La commune, c'est aussi nos démarches du quotidien : faire construire une maison, demander une carte d'identité, aller chez le médecin... La commune c'est encore le soutien à nos anciens, aux personnes précaires et aux plus fragiles. Il faut concevoir que sans ce pot commun que constituent nos impôts, nous paierions tous ces services au prix réel, soit beaucoup plus cher : à titre d'exemple, pour un repas à la cantine, les familles ne payent environ qu'un tiers du coût réel.

Si nous ramenons les dépenses de fonctionnement de 2022 à 100 €, la répartition serait la suivante :



Administration générale – 26 € :

- Conseil municipal et élus – 3 €
- Mairie (accueil, état-civil, urbanisme, services généraux...) – 23 €

Services techniques – 32 € :

- Centre technique et aménagements communaux – 18 €
- Service entretien – 9 €
- Service de voirie intercommunal – 5 €

Enfance – Jeunesse – 29 € :

- Restauration scolaire – 12 €
- Ecoles (privées et publiques) – 10 €
- Périscolaire et accueil de loisirs – 7 €

Autres politiques – 10 € :

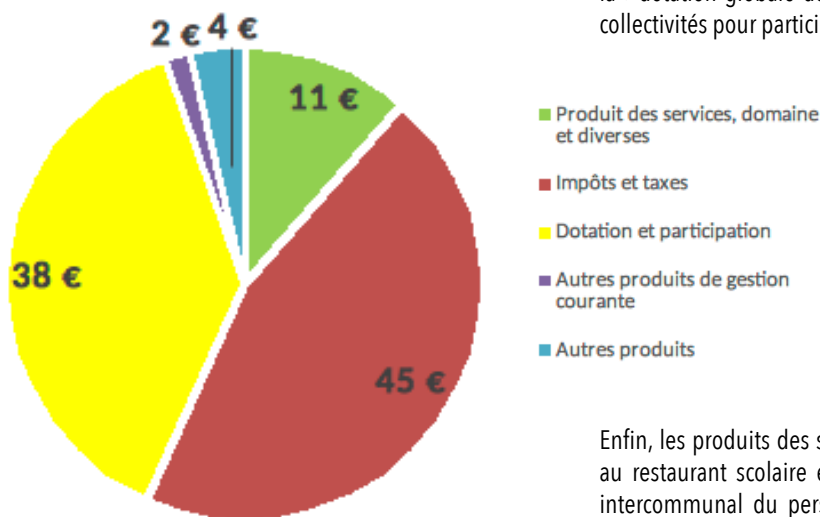
- Médiathèque – 3 €
- Solidarité, logement, santé – 3 €
- Sport – 2 €
- Soutien aux associations – 1 €
- Culture, loisirs, tourisme, économie – 1 €

Divers – 3 €

Quelles recettes pour la commune ?

Pour financer les services du quotidien, la mairie dispose de trois ressources principales : les impôts locaux, les dotations de l'Etat (qui sont indirectement des produits fiscaux, l'Etat se finançant également principalement par les impôts et taxes) et les produits des tarifs des biens et services qu'elle vend et des loyers qu'elle perçoit.

En 2022, la commune de Plessé a perçu près de 5,93 millions d'euros de recettes. Toujours par souci de bonne compréhension, ramenons ces chiffres sur 100 € :



Les impôts représentent donc pratiquement la moitié des recettes communales, avec en premier lieu les taxes foncières et la compensation de la taxe d'habitation, mais aussi dans une moindre mesure, les droits de mutation (les fameux « frais de notaires », qui sont en grande partie des taxes), les reversements de l'intercommunalité (Redon Agglomération) sur la fiscalité des entreprises, ainsi que des fonds de péréquations (redistribution de recettes fiscales des collectivités les plus riches vers les moins riches).

Les dotations et participations comprennent essentiellement la « dotation globale de fonctionnement », versée par l'Etat aux collectivités pour participer à leur fonctionnement.

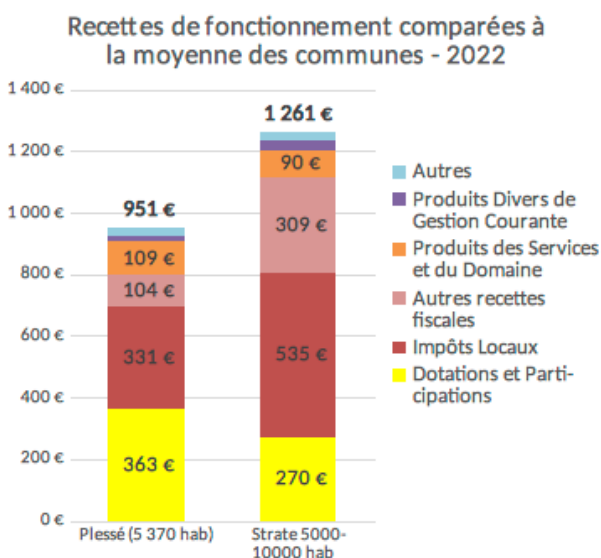
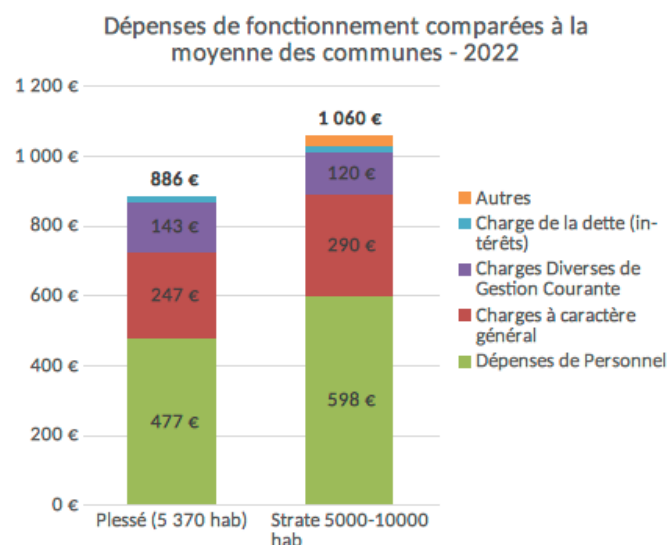
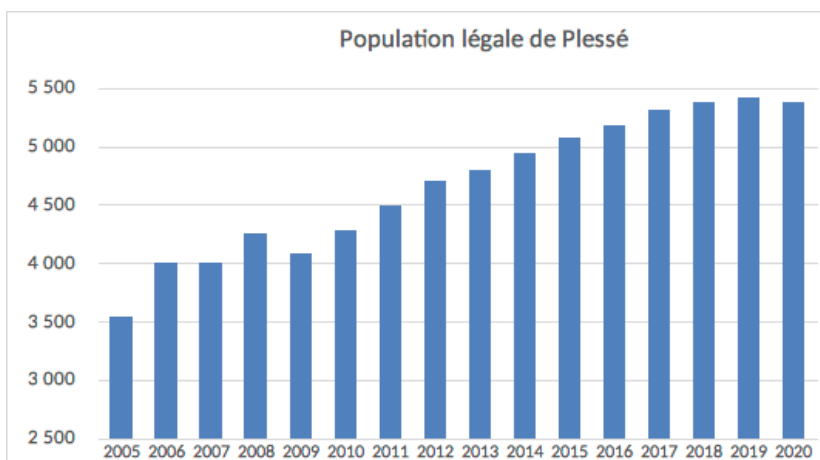
Enfin, les produits des services proviennent des ventes de repas au restaurant scolaire et de la facturation au service de voirie intercommunal du personnel communal mis à sa disposition. La commune dégage également des recettes non négligeables des locations de ses logements et des salles communales et des mises à disposition du domaine public (wake-park, accrobranche, opérateurs de téléphonie mobile, médecins occupant le Zed, ...).

Comment se situe Plessé par rapport aux communes équivalentes ?

La commune de Plessé s'est beaucoup développée ces dernières années, passant de 3 500 à 5 500 habitants en 20 ans. Il a donc fallu développer les services à la population, ce qui a un coût. Il a fallu agrandir les écoles, construire des équipements sportifs, développer la voirie et les réseaux... L'entretien de ces infrastructures a un coût : il faut payer les coûts d'énergie, assurer la maintenance et le ménage (et donc embaucher des agents techniques), payer les dépenses courantes (fournitures scolaires, achat des repas pour la cantine, etc.) et développer les services administratifs pour répondre aux demandes croissantes de la population et gérer les services.

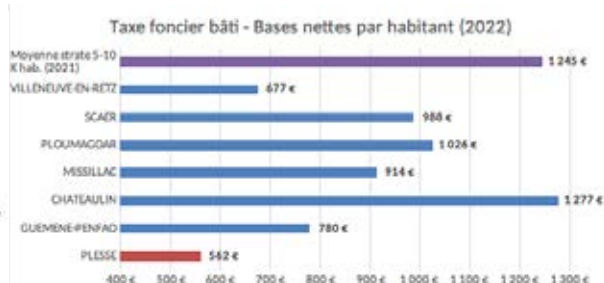
Les services de l'Etat réalisent des analyses entre communes de taille similaire, afin de faciliter les comparaisons. Les communes sont classées en fonction de « strates » de population : Plessé fait ainsi partie de la strate 5 000 - 10 000 habitants. Si l'on compare Plessé aux communes de la même strate, ses dépenses sont significativement inférieures à la moyenne. En réalité, Plessé garde une structure de dépenses proche de la strate inférieure (3 000 - 5 000 habitants).

En matière de recettes, la différence est encore plus marquante : le total des recettes de Plessé est même nettement inférieur aux moyennes des deux strates étudiées. Si la commune est plutôt bien dotée en dotations de l'Etat, ses recettes fiscales sont particulièrement faibles.



Bien comprendre la taxe foncière

En matière de taxe foncière, on regarde généralement le taux. On peut remarquer à ce titre que Plessé est en-dessous de la moyenne nationale et dans les mêmes niveaux que les communes de taille et de structure socio-économique de la région, même après la hausse de 2023.



Cependant, l'analyse du seul taux peut s'avérer trompeur, car celui-ci permet de calculer le montant de l'impôt sur la base de la valeur fiscale du bâtiment. Or, ces « bases fiscales », calculées par les services fiscaux, peuvent varier fortement d'une commune à l'autre et ne correspondent parfois plus du tout à la valeur réelle des biens, les bases ayant été calculées... dans les années 1970 ! Concrètement, cela signifie que pour le même type de bien (une maison de même taille et de même niveau de confort par

exemple), à taux égal, le montant d'impôt payé pourra être très différent d'une commune à l'autre. Plessé est particulièrement désavantagée en la matière, avec des valeurs de bases très faibles. C'est pourquoi, à taux équivalent, les recettes fiscales de Plessé sont très faibles. Nous payons donc, en tant que contribuables, nettement moins de taxe foncière que dans des communes équivalentes.

À Plessé, les taux d'imposition n'avaient pas changé depuis 2006, alors que la population a augmenté de près de 1 400 personnes. Résultat, les recettes des taxes d'habitation et foncières ont stagné par rapport aux communes de même strate. Pour faire simple, alors qu'en moyenne, les communes de taille équivalente à celle de Plessé accroissaient leurs ressources, Plessé a fait le choix de contraindre ses recettes, se privant ainsi de ressources pour son développement.

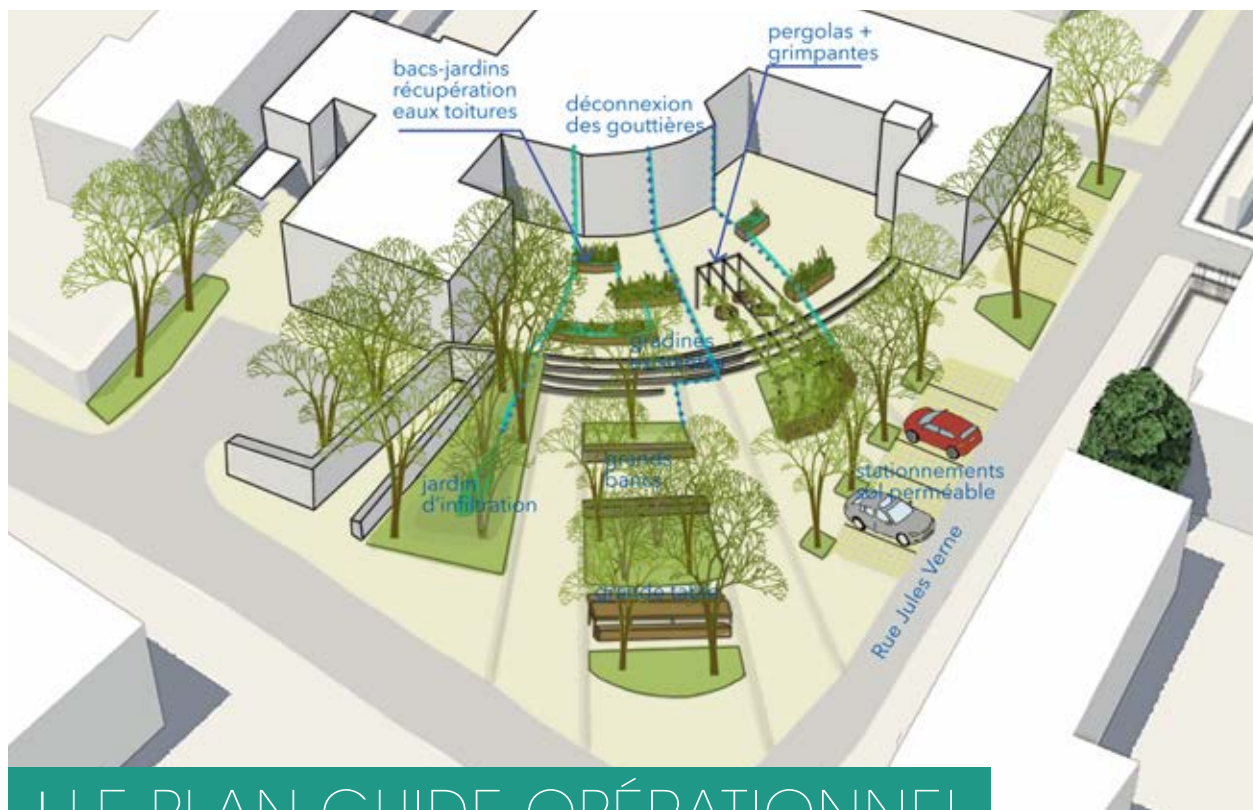


Et maintenant ?

Un budget équilibré se construit entre recettes et dépenses, entre fonctionnement et investissement. La municipalité s'appuie aujourd'hui sur la contribution de chacun à la hauteur de ses moyens pour financer des services publics qui profitent à tous, pour faire jouer la solidarité communale, pour continuer la dynamique d'attractivité économique, pour faire profiter d'équipements sportifs et de loisirs bien entretenus et d'un cadre de vie

agréable. Elle investit dans l'isolation des bâtiments publics et la production d'énergie renouvelable pour ne pas subir demain la hausse continue des coûts de l'énergie, dans les logements et de commerces, elle développe des infrastructures routières pour accueillir des moyens de transport plus économes en énergie... Elle prépare ainsi la nécessaire transition écologique et sociale.

Vous souhaitez venir travailler avec les élus sur le budget, n'hésitez pas à rejoindre le comité Administration Générale Et Gestion des Ressources en contactant la mairie au 02 40 79 60 14 ou par email contact@mairie-plesse.fr



I LE PLAN GUIDE OPÉRATIONNEL

Lors de la séance du 14 septembre 2023, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le plan d'action du PGO (Plan Guide Opérationnel) de la commune, comprenant les fiches-actions, les secteurs de projets au sein de chaque bourg et le calendrier de réalisation des projets. C'est l'aboutissement de plus d'un an de co-construction et de travail avec les cabinets Ville Ouverte et MAP Paysage, avec des immersions incluant des rencontres d'acteurs (commerces, agents, élus, associations...), trois marches commentées (habitants, élus, élèves de CM1-CM2), des visites de logements, des ateliers avec les partenaires du projet (institutionnels, élus et VIP), des ateliers habitants réalisés par les bureaux d'études dans les trois bourgs, des réunions de travail avec les comités consultatifs municipaux, un sondage en ligne « Plessé Demain » et divers allers/retours avec les élus et les comités pour s'assurer de la cohérence des éléments produits par les bureaux d'études.

Le suivi du projet a été assuré par un comité de pilotage (COFIL) composé de l'ensemble des élu·es et élus du conseil municipal, de Volontaires Investis à Plessé (VIP), des services municipaux, des cabinets Ville Ouverte et MAP Paysage, d'une représentante de Redon Agglomération et d'un représentant du Conseil départemental.

Vous avez été nombreuses et nombreux à y participer, et si la qualité du travail a été reconnue et applaudie par tous les partenaires institutionnels, du département à la préfecture en passant par la Chambre de Commerce et d'Industrie et l'Établissement Public Foncier pour ne citer qu'eux, c'est grâce à vous. Merci !

Dans le cadre de son dispositif de soutien aux territoires, le département de Loire-Atlantique a lancé un AMI (pour Appel à Manifestation d'Intérêt) appelé « Cœur de Bourg/Cœur de Ville », qui finance les études et travaux d'aménagement des centre-bourg s'inscrivant dans une logique de planification de long-terme et de transition écologique. Les communes candidates ont présenté un projet de requalification de leur centre bourg dans les domaines de l'habitat, de la transition écologique, des mobilités, des services et commerces de proximité..., avec en filigrane la politique nationale de limitation de l'étalement urbain.

À Plessé, ces notions sont travaillées par plusieurs comités et groupes projets, et nous avons profité de cette occasion de financement pour ajouter un objectif supplémentaire au PGO : inscrire tous nos projets dans une feuille de route cohérente et planifiée sur le long terme.

Notre dossier de candidature présentait donc nos projets, notre travail sur la notion de résilience et notre pratique participative de la démocratie, mais aussi notre particularité d'avoir trois centres bourgs à développer et à mettre en valeur.

L'élaboration du PGO s'est déroulée en trois phases :

- Diagnostic et définition des enjeux de l'ensemble du territoire à travers différents axes d'analyse transversaux (juin - décembre 2022), présenté au conseil municipal lors de sa réunion du 9 février 2023
- Scénario d'aménagement et définition d'un projet urbain (janvier - mars 2023), retenu lors du comité de pilotage du 27 mars 2023 et intitulé « Demain, trois centralités fortes et complémentaires ».
- Élaboration d'un plan d'action sous la forme d'un plan-guide avec calendrier de déploiement (avril - septembre 2023), approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal le 14 septembre.

Le PGO s'articule autour de 3 axes et 8 secteurs de projet :

- Des bourgs solidaires, accueillants et valorisant les dynamiques locales (12 fiches actions)
- Des bourgs frais et verts, avant-scènes des paysages plesséens (8 fiches actions)
- Des bourgs moteurs d'une vie quotidienne riche, à portée de marche. (10 fiches actions)

Dans le cadre du plan « Cœur de bourg » du Département, le PGO définit aussi un périmètre d'actions resserré autour des secteurs de projets situés dans cœur du bourg de Plessé, qui concentre des enjeux prioritaires pour la commune :

- La création d'un *Espace santé*, autour duquel la commune

- projette de créer un pôle santé/bien-être, en lien avec l'EHPAD
- *Le renouvellement urbain* de tout l'îlot situé entre la rue de la Gaudin et la rue de Ronde, pour accompagner la diversification de l'offre de logements au sein du bourg, avec en premier lieu la réhabilitation de la Maison Petitjean et de la Maison de la Gaudin
- La création *d'habitat sénior* sur la parcelle libre dans le lotissement Malagué, à proximité de l'EHPAD
- *La vocation commerciale du cœur de bourg*
- Le développement *d'activités économiques* en cœur de bourg et l'implantation d'activités à but d'emploi dans le cadre du projet « *Territoire zéro chômeur de longue durée* »
- L'affirmation de la *centralité du bourg* en restructurant la voirie, en désimperméabilisant, végétalisant et pacifiant les circulations en favorisant les déplacements doux

Au-delà de ce périmètre resserré, les enjeux et projets identifiés au plan-guide dans les bourgs du Coudray et du Dresny seront pris en compte avec une égale priorité. Ce point a été appuyé en conseil municipal, qui a rappelé son souhait d'un développement équilibré du territoire, avec la prise en compte des enjeux d'aménagement des trois bourgs de la commune, dans un contexte de transition écologique qui rend indispensable le renforcement de la proximité d'accès aux services publics et économiques.

Le PGO est consultable en ligne sur le site de la commune. Nous sommes encore en train d'imaginer une restitution festive de ce travail, mais en attendant, n'hésitez pas à vous projeter dans le Plessé de demain en cliquant sur l'onglet « Projets du Mandat »

www.commune-de-plesse.com

La commune inscrit ses projets dans une démarche de renouvellement démocratique et de transition écologique, pour faire de Plessé un territoire vivant, solidaire et résilient. La transversalité, le caractère systémique de cette démarche ainsi que la participation citoyenne sont continuellement travaillés avec une vision à court terme comme à long terme. La participation de toutes et tous à l'administration de la commune est au cœur du projet municipal, avec la création, en lieu et place des commissions municipales, de comités consultatifs ouverts à tout habitant ou habitante désireux de s'investir au service de sa commune : les VIP. Tout le monde peut être VIP dès 14 ans. Rejoignez-nous !



Esquisses exploratoires

Bourg du Dresny - traversée apaisée



Bourg du Dresny - Place de l'Église



Bourg de Plessé - Place de l'Église



Bourg de Plessé - Place du Lion d'Or



Cohésion Sociale, Emploi et Solidarité

Découvrez les complémentaires santé communales

Dans un contexte d'inflation, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Plessé se mobilise afin de proposer des aides aux habitants afin qu'ils puissent bénéficier des soins médicaux et paramédicaux : en effet, trois complémentaires de santé communales sont proposées depuis le mois de septembre 2022 : Groupama, MBA Mutuelle et AXA.

La complémentaire santé communale est un dispositif de solidarité qui permet de regrouper les adhérents d'une même commune, afin de leur faire profiter de tarifs négociés auprès d'une même complémentaire santé. Elle s'adresse à ceux et celles qui n'ont pas de mutuelle avec leur entreprise (comme les indépendants ou agriculteurs) ou encore les personnes retraitées qui souhaitent revoir leur mutuelle en fonction de leurs besoins et des garanties.

Deux réunions publiques, suivies d'un verre de l'amitié, sont organisées, afin d'informer les Plesséennes et Plesséens sur les possibilités de mutuelles communales :

– Le 12 janvier 2024, de 14h à 16h, à la salle René

Havard, pour une présentation de la complémentaire santé communale MBA Mutuelle.

– Le 9 février 2024, de 15h à 17h, à la salle René HAVARD, pour une présentation de la complémentaire santé communale AXA.

N'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez y participer, en contactant le CCAS au 06 08 08 68 13.

Vous souhaitez plus d'informations, les conseillers des mutuelles communales sont à votre écoute :

– Groupama, contacter l'agence de Guéméné-Penfao au 02 40 51 13 66 pour prendre rendez-vous. Les rendez-vous se déroulent au sein de l'agence de Guéméné-Penfao.

– MBA Mutuelle, contacter Madame Cheval au 07 88 75 21 58 ou 02 99 29 66 00, pour prendre rendez-vous.

– AXA, permanence sur rendez-vous dans les locaux de France Services, les 1er et 3e mardi de chaque mois, de 14h à 17h, contacter Madame Boiscommun au 07 86 80 95 78, pour prendre rendez-vous.

Colis des aînés

Dans la première quinzaine de décembre, les élus et les membres du CCAS visiteront les personnes de 75 ans et plus qui n'ont pu assister au repas des aînés le 15 avril dernier afin de leur remettre un colis.

Repas des aînés 2024

Nous espérons vous retrouver nombreux au prochain repas des aînés qui aura lieu le 25 mai 2024 . Y sont conviées les personnes âgées de 75 ans (en 2024) et plus .

Vous pouvez noter la date dans vos agendas.



Santé et Bien-être



«La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, ... »
OMS, 1946

Si cette affirmation vous interroge, vous inspire, vous donne envie d'agir localement, rejoignez les personnes présentes au sein du comité consultatif "Santé & bien-être". Nous y abordons la santé dans son sens le plus large possible. Nous associons dans notre démarche leur acteurs du soin, de la prévention et des activités sociales (sport, culture, art, loisir, jeu, ...), et tenons compte des environnements que sont le logement, le travail, l'alimentation, les relations de proximités (entraide, lien amicaux, liens de voisinage...).

Ce comité s'est organisé en trois groupes de travail :

Le réseau "Santé et bien-être".

Il se veut Facilitateur :

- de la mise en relation des acteurs plesséens, en soulignant la complémentarité des pratiques.
- de la circulation de l'information.

Tout au long de l'année, ce groupe met en place et anime des temps de rencontres.

Il réalise un ouvrage expliquant sa démarche et contenant un répertoire des activités et des pratiques locales.

Les espaces "Santé"

Créer, développer, des espaces pour permettre aux acteurs locaux d'exercer leurs pratiques dans de bonnes conditions. Faire en sorte que ces espaces favorisent la coopération et la complémentarité des actes de préventions et de soins pour le plus grand bien de tous.

Les habitats seniors

Agir pour contrer les méfaits de la perte d'autonomie, qu'elle soit physique, psychologique, financière, sociale. À tout âge de la vie, la perte d'autonomie peut conduire à un état de mal-être et donc engendrer des problèmes de santé globale. Ce groupe travaille à réunir les conditions nécessaires à la création de logements adaptés (à la fois inclusifs

et sociaux) pour répondre aux besoins pluriels (mixité, sécurité, convivialité,...) recensés auprès des habitants et aussi des possibles (capacité financière, partenariale, foncière,...).

Pour nous imprégner de cette vision globale, construisons ensemble nos réponses :

- Nous inscrivons notre perception de la santé et du bien-être, nos échanges, nos réflexions et nos actions dans une démarche de co-construction. Faire avec autrui, pour se connaître, pour apprendre d'autrui, pour étendre les possibles, multiplier et trouver les réponses et solutions pertinentes aux questionnements et problématiques rencontrés.

- À venir, la réalisation de chantiers participatifs, prévus dans la construction de l'espace santé, sera une autre possibilité pour chacun d'entre nous de participer activement à la vie de notre commune.

Contact :

comitesantebienetreplese@gmail.com
02 40 79 60 14 – 06 68 10 19 01

Développement économique, tourisme et attractivité



3^e rencontre des acteurs économiques et touristiques

13 octobre 2023

Bien que l'économie ne soit pas à proprement parler une compétence communale mais d'agglomération, la municipalité souhaite investir ce domaine au niveau local pour jouer un rôle d'interface, de facilitateur et d'accompagnateur des entreprises.

La première rencontre avec les acteurs économiques a eu lieu en 2020. Un travail en ateliers a permis aux acteurs économiques et touristiques d'avancer des idées et des propositions pour favoriser le développement des entreprises plesséennes. Ces éléments ont été intégrés à une feuille de route, un projet économique pour le mandat, dont s'est emparé le groupe éco, constitué de VIP (Volontaires Investis à Plessé) et d'élus. C'est ainsi que le répertoire des entreprises, l'espace coworking, la politique d'accueil et d'animation du marché, la signalisation, la fête de village, etc... ont été mis en place.

Une deuxième rencontre a eu lieu en 2021. Il s'agissait de faire un point d'étape pour rendre compte de ce qui avait été fait et ce qui restait à faire.

En 2023, le groupe éco a proposé aux acteurs économiques de continuer à faire réseau en favorisant les échanges entre entrepreneurs. A cette occasion, 6 structures étaient présentes dans la Roseraie du domaine de la Roche :

L'UCAP (union des commerçants et artisans de Plessé) :

« La 3^{ème} rencontre des acteurs économiques de la commune a eu une belle répercussion puisque de nouvelles adhésions sont arrivées et que les liens commencent doucement à se tisser. C'était une belle occasion de découvrir les nouveaux acteurs économiques de la commune et d'échanger ensemble sur nos réussites, nos difficultés communes et nos envies de dynamiser la commune. L'UCAP est bien décidée à avancer ensemble. »

La chambre des métiers de l'artisanat qui accompagne des entreprises naissantes (par exemple un ébéniste plesséen à la

recherche d'un local): « Cette première participation pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, faite de rencontres et d'échanges fructueux, fut à la fois une découverte mais également le constat d'une véritable richesse économique démontrée par la vitalité et l'attractivité de la commune. La CMA de la Loire-Atlantique a pu présenter et expliquer aux entreprises présentes ses missions, et son offre de service d'accompagnement, tout en affirmant son rôle de proximité dans les territoires. Une très belle expérience conviviale qui sera, nous l'espérons, renouvelée et à laquelle nous aurons plaisir à participer une nouvelle fois ! »

Le SDIS (service départemental d'incendie et de secours) qui

peut accompagner les entreprises dans un plan de prévention incendie et qui expose comment associer volontariat et activité professionnelle. « Les contacts nous ont permis d'informer sur la nécessité d'avoir un effectif de Sapeurs-Pompiers suffisant afin d'assurer nos missions qui sont de prévenir, protéger, secourir. »

Le service économique de Redon agglo qui définit la stratégie économique du territoire, qui gère la ZAC la Ville Dinais à Plessé. Le coordinateur du projet TER (Territoire économe en ressources) expliquait aussi le projet de faire des déchets des uns les ressources des autres. « Félicitations à Plessé et à ses entreprises pour cette belle soirée, et merci pour l'invitation. Le lien

Entreprises, pensez à vous inscrire au répertoire communal via le formulaire à remplir sur le site internet de la commune. Nous recherchons toujours des locaux pour des porteurs de projet.



entre les communes et l'Agglomération est un élément clé d'un développement économique territorial réussi ! »

Geose : « *Un format original pour une rencontre conviviale ! Une belle occasion de partage autour du développement économique du territoire et de la vie des entreprises locales.* » Geose, groupement d'employeurs multisectoriel, était présent. Geose est une association à but non lucratif dont l'objectif est de créer des opportunités d'emploi local, tout en répondant à des besoins en compétences à temps partiel. Geose a répondu aux demandes des entrepreneurs présents, et cela a pu donner des idées à certains : l'un d'eux souhaite désormais déléguer la partie administrative et logistique pour

se recentrer sur son cœur de métier ; un autre imagine se recentrer sur les projets de développement de son entreprise et confier les activités comptables et administratives pour avoir des soirées et des week-ends pour lui et sa famille ; des commerçants pourraient partager une vendeuse à temps partagé, avec d'autres commerces alentour ; des profils de magasinier, préparateur de commandes, comptable, chargé de communication peuvent être mutualisés entre commerçants, artisans, professions libérales, PME, groupes, mairies, associations...

Geose, c'est « oser le partage » pour permettre aux habitants de « trouver un job près de chez eux » ! Pour plus d'informations : www.geose.bzh ou 02 99 71 99 92 »



Territoire Zéro Chômeur Longue Durée : « *Cette soirée fut un moment privilégié pour présenter le projet « Territoire Zéro chômeur de Longue Durée » aux acteurs économiques de la commune et pour recenser leurs besoins (en moyens humains et en prestations/services aux entreprises manquants). Ensemble, volontaires et équipe projet, nous avons analysé une dizaine de questionnaires et récupéré les précieux contacts de plusieurs professionnels. Tout cela nous sera d'une grande aide pour continuer à penser les parcours professionnels des personnes volontaires et créer des emplois supplémentaires au sein de notre future Entreprise à But d'Emploi ! »*

Les entreprises agricoles, qui partagent nombre de préoccupations des entreprises non agricoles étaient invitées pour la première fois par le comité Agriculture Alimentation Environnement Biodiversité. La réunion a été l'occasion aussi de présenter quatre nouvelles entreprises plesséennes : l'audioprothésiste Sonance Audition (Alexis Pinel), Les pompes funèbres de l'ouest (Christelle Rollais), les rhums arrangés la Marque Noire (Eymeric Tollec) et l'expert-comptable et conseil Efigec (Gaelle Bouillo et Dorian Paliarne). Cette rencontre a permis des contacts dont certains devraient se traduire par des collaborations concrètes d'ici quelques semaines.

Mot du centre de secours de Plessé

Nous rejoindre, c'est s'engager pour la population, c'est donner de son temps pour les autres. Afin d'être efficaces et au service de tous, nous avons une formation prise en charge entièrement par le SDIS 44. Motivés, sérieux avec un esprit d'équipe nous réalisons des interventions qui permettent de sauver des vies, de protéger les biens et l'environnement. Grâce aux employeurs qui ont signé une convention afin de permettre à leurs salariés de partir sur le temps de travail en intervention et ou en formation, notre centre d'incendie et de secours assure une présence 24/24. Notre effectif devant être consolidé, nous sommes toujours à la recherche de futurs Sapeurs-Pompiers qui ont de la disponibilité en journée en semaine. C'est pour cela que toute personne qui travaille de nuit, le week-end, en poste ou sur la commune a un profil très intéressant pour nos besoins.

N'hésitez pas à prendre des renseignements auprès de tout Sapeur-Pompier que vous rencontrez, ou appelez notre Chef de Centre Benjamin RECOURT au 07 88 95 09 28.

Contact :

vincent.gaudin@mairie-plesse.fr
sandrine.hamon@mairie-plesse.fr



Le plan vélo se déploie



Depuis 2020, le groupe plan vélo composé d'élus et de VIP (volontaires investis à Plessé) cherche à répondre aux besoins des cyclistes pour faciliter l'usage du vélo.

Si son objectif principal reste de relier les zones de densité démographique entre elles pour rouler en sécurité, les autres besoins du cycliste sont appréhendés. Aujourd'hui, on peut faire réparer et entretenir son vélo à 3 endroits de la commune et même se procurer un vélo en l'achetant en boutique ou en le louant grâce au dispositif Vélila du conseil départemental (géré par Plessé pour les communes ligériennes de Redon Agglomération).

Depuis octobre 2023, les cyclistes disposent aussi de 10 points de stationnements : au Coudray, au Dresny, au stade, à la mairie, au marché, derrière l'église, sur la place de l'Eglise de Plessé, etc. Ces stationnements, qui permettent d'accrocher des vélos adultes comme des vélos enfants, sont des réalisations 100% Plessé. Le bois a été acheté chez Agrial et tout a été imaginé, conçu, fabriqué et posé par le service technique municipal. Nos agents ont du talent ! D'autres station-

nements compléteront les premiers en 2024.

Deux totems ont aussi été placés à Buhel et au Landron pour trouver son chemin avec une indication du temps du parcours ou de la distance. Le premier totem a pour vocation de faire davantage de lien entre l'étang et le bourg afin d'informer les visiteurs et favoriser la fréquentation des commerces. La deuxième renseignera les 28 000 cyclo-randonneurs qui sillonnent annuellement les berges communales du canal pour leur proposer une échappée vers la base le loisirs Pavillon Bleu et ses commerces adjacents. Là encore, la création graphique et l'impression des flèches (par Stock armoricain) est locale. Le mât et les flèches ont été fabriqués avec du bois de récupération (ancien poteau électrique et lames des gradins du terrain de foot). La peinture et la pose ont été réalisées par les services techniques.

Le savoir-faire du vélo a été mis en œuvre le 16 septembre lors du focus organisé par Redon Agglo sur la randonnée Mazuet lors des journées du patrimoine avec l'organisation d'un atelier vélo où des personnes ont pu essayer du matériel

innovant et lors des ateliers « remise en selle » proposés les 6 et 8 novembre aux personnes de plus de 60 ans par la CADES (pôle de développement social et solidaire du pays de Redon) et la sonnette (association pour le développement de la pratique du vélo à Redon). Rappelons que la SPL Laroche est aussi intervenue il y a deux ans auprès des élèves de CM des écoles pour des ateliers de prévention routière à vélo.



Connaissez-vous les AMAP ?

Une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) est un partenariat entre un groupe de consommateurs et un producteur, basé sur un système de distribution de « paniers » préparés. C'est un contrat solidaire, basé sur un engagement financier des consommateurs, qui payent à l'avance une part de la production.

Les AMAP sont pour les producteurs, un soutien à l'activité par la garantie de revenu, pour le consommateur, des aliments frais, de saison, souvent biologiques, produits à partir de variétés végétales ou races animales de terroir ou anciennes et un prix équitable pour les deux partenaires.

À Plessé, il existe deux AMAP :



L'AMAP poisson

L'AMAP poisson avec les pêcheurs de l'île d'Yeu a été créée en 2010 avec pour objectif une plus juste rémunération des pêcheurs et le maintien de leur activité. En 2023 ce sont 1700 colis qui ont été distribués tous les mois sur 19 lieux en Loire-Atlantique et Maine et Loire.

Adhérer à l'AMAP poisson vous permet de consommer du poisson de saison, pêché localement selon

des méthodes de pêche durable. Cela contribue à soutenir l'activité pêche sur l'île (emplois directs et indirects).

Chaque mois de septembre à juin vous vous engagez à venir retirer un colis de poisson d'une valeur de 35 euros, composé de 2 à 3 kg de poisson entiers ou équivalent en filets ou tronçons.

Vous pouvez adhérer en cours d'année, les distributions ont lieu un vendredi soir par mois à la ferme de Lancé à Plessé et aux jardins de la communauté à Saint-Gildas-des-bois.

Vous souhaitez adhérer ou obtenir plus d'informations ? **N'hésitez pas à nous envoyer un mail à amaplesse@gmail.com ou nous appeler : Sandra Jouselin 06 68 37 85 34 et Béatrice Briand 06 50 25 83 34**



L'AMAP de Carheil

Créée en 2020, l'Association AMAP de Carheil réunit aujourd'hui 13 paysan(ne)s et 45 familles. Nous assurons une distribution de produits locaux et biologiques, chaque vendredi, de 18h30 à 19h30, Allée du Parc (Carheil - Plessé). La fréquence de distribution est variable selon les produits (hebdo, quinzaine, mensuelle) et les saisons (respect des cycles naturels).

Pour rejoindre l'AMAP, il convient d'adhérer (5€/an/famille) puis de choisir un contrat au minimum (légumes, pains, oeufs, poulets ou fromages de brebis). Des produits sur commandes sont également disponibles : viandes, farines, jus de pommes, cidres, bières, miels, huiles essentielles et savons. Il est possible de tester une distribution pour chaque produit.

Renseignements : Bertrand Rousseau - 06 87 87 48 34

amap.carheil@gmail.com

Retrouvez-nous sur Facebook et Instagram.

Sport

Rury Stade au Dresny

Le projet d'une zone de loisirs avec un Rury stade au Dresny (City stade) est un investissement dont nous vous avons parlé dès le début de nos prises de fonction. Pour rappel notre souhait est de pouvoir réaliser des zones sportives et de loisirs dans le bourg du Dresny et du Coudray, Plessé bourg ayant déjà pas mal d'infrastructure.

Pour rappel le projet du Coudray au Pont Riolland est décalé en fonction de l'implantation des Hameaux légers. Nous construisons ces deux projets en parallèle ce qui impose ce décalage.

Concernant le Dresny, voici comment nous avançons sur le projet.

Le département de Loire-Atlantique, dans le cadre de son dispositif « cœur de ville, cœur de bourg », soutient les communes dans leur projet de requalification de leurs centres bourgs. Comme vous le savez nous avons bénéficié d'un accompagnement de MAP paysagistes et de Ville ouverte afin d'élaborer ce Plan Guide Opérationnel (PGO). Nous y travaillons depuis 2022. Ce PGO permet de regrouper les travaux et projets des différents comités autour d'une feuille de route globale, cohérente et sur le long terme autour des axes suivants :

- La solidarité et le dynamisme local
- La proximité du quotidien
- L'environnement et le rapport à la nature

Des ateliers participatifs avec les habitants ont été réalisés dans les trois bourgs, en tenant compte des projets en cours et à réaliser dans le futur. Pour le projet du Rury Stade deux scénarios ont émergé sur l'emplacement du terrain stabilisé et de l'ancien terrain de tennis.

Le 17 octobre dernier nous avons organisé une réunion publique, réunissant, l'école, les parents d'élèves, les habitants, des VIP du comité et des élus pour faire le choix de l'emplacement. À l'unanimité, le scénario n°2 a été retenu. Le 18 septembre dernier, lors de la réunion du comité VACSC et en bureau municipal, c'est également le scénario n°2 qui a été retenu.

Vie Associative et Citoyenne, Sport et Culture

Pourquoi le scénario 2

Un square végétalisé avec un aménagement dans le futur de jeux et de tables, bancs entre l'école et la cantine est un excellent projet.

Rury stade face à l'école, plus sécurisant du fait qu'il soit éloigné de la rue du calvaire. Plus d'espace pour circuler autour en pensant bien à l'accessibilité des deux espaces. L'idée de gradin a séduit.

Plus de végétalisation qui permettra d'avoir des zones d'ombre.

Lieu qui permettra de réunir toute génération.

Idees qui ont été données : Piste de vélo - Inverser le positionnement du terrain de pétanque avec le terrain multisports pour faciliter la liaison avec le square et la surveillance des enfants entre les deux espaces.

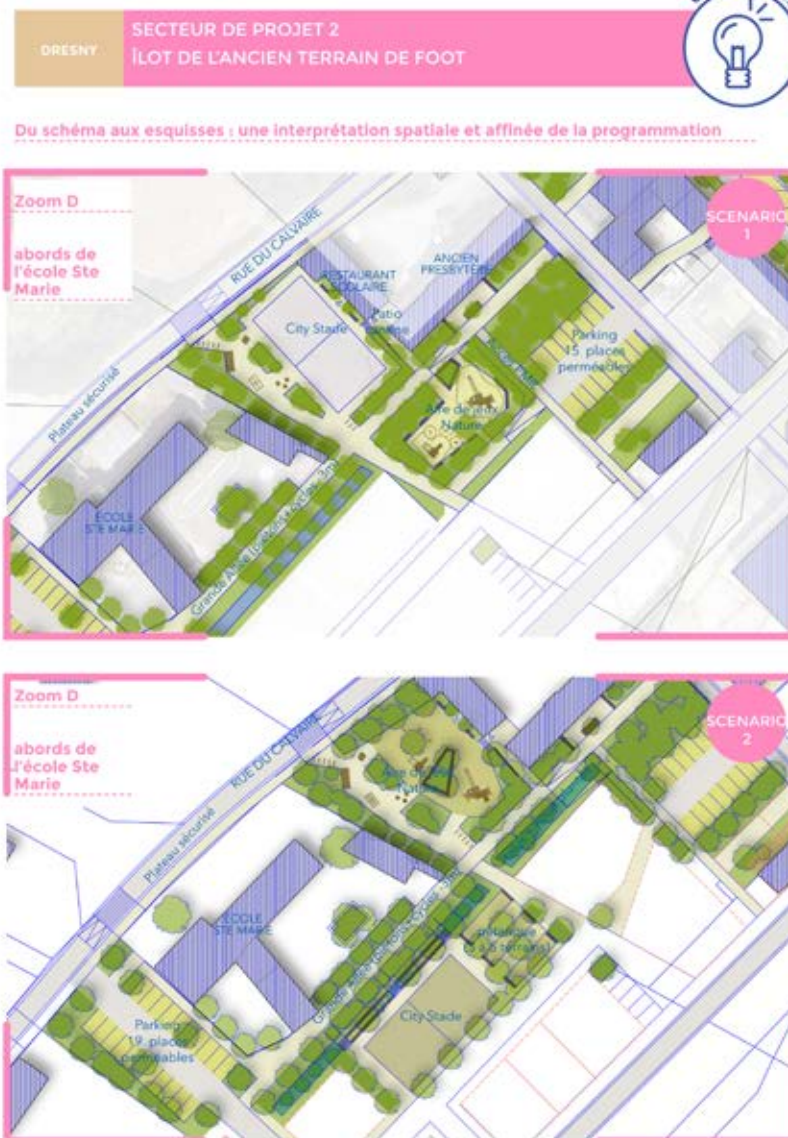
Des équipements qu'il faudrait prévoir : Toilettes - Poubelles - Tables et bancs - Balançoire - Toile d'araignée - Jeux d'équilibre

Nous allons commencer par la réalisation du Rury Stade.

L'aménagement du square et d'autres équipements de loisirs et sportifs se feront dans un second temps en fonction des investissements à prévoir sur la commune.

Un groupe de travail est créé, Plesséennes et Plesséens, si vous souhaitez intégrer ce groupe, faites-vous connaître auprès des services de la mairie.

Dès 14 ans vous pouvez intégrer les comités. C'est un projet pour vous !





10 ans de la médiathèque



Merci à Christelle et Sylvia pour l'animation tout au long de ce mois d'octobre.



Merci à tous les bénévoles.



Merci au groupe Culture d'avoir participé à ce projet.



Merci à tous les participants d'être venus nombreux.



Citoyenneté

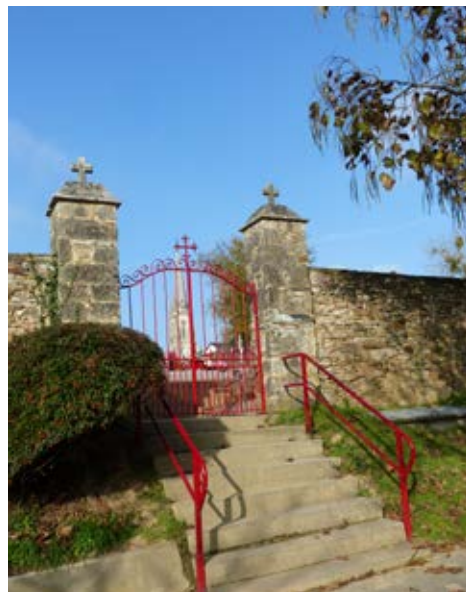
Service des espaces verts : engazonnement et nettoyage des cimetières

Un groupe de travail « espaces verts » a été constitué avec Jérôme Coudret, responsable du service espaces verts, et cinq élus, afin de construire ensemble les améliorations, les changements et les nouveautés à apporter sur la commune sur la gestion des cimetières, des espaces verts, la gestion de l'eau, la gestion différenciée tout en tenant compte du bien-être au travail.

Suite à des désherbages manuels réguliers et chronophages, nous proposons d'engazonner les cimetières dans le but de réduire le temps d'entretien. Il est plus intéressant de tondre que de désherber manuellement. L'effet esthétique l'est tout autant. Ce qui a été fait au Coudray. Reste uniquement les entre-tombes en gravier. Le désherbage manuel se fera une fois par mois environ ce qui réduit fortement le temps de travail.

Le 18 octobre dernier, une demi-journée citoyenne a été proposée pour le nettoyage des cimetières en vue du 1^{er} novembre. Nous avons dû annuler suite aux mauvaises conditions climatiques.

Nous pensons renouveler cette action au printemps prochain.



Sport

Piste de vélo de loisirs à l'étang de Buhel

Sur la précédente gazette, nous avons nommé cette piste BMX, nous rectifions le terme, c'est une piste de loisirs. Une piste BMX est nettement plus complexe qui impliquerait de faire appel à une société spécialisée avec un coût plus important. La piste qui a été réalisée par les services techniques est plus longue et sécurisante que celle qui existait précédemment, avec plus de bosses, et plus une piste supplémentaire pour les tout-petits. Nous avons également omis de préciser qu'il y avait trois étapes pour la réalisation de cette piste sur plusieurs semaines, d'où sans doute une déception pour certains. Sauf intempéries, elle devrait être finie lorsque vous lirez cette gazette et elle pourra encore évoluer dans le temps.

Culture

Les Pless'tivités

Le groupe culture prépare la 3^{ème} édition. Après le Jazz, le celtique, nous espérons pouvoir vous faire voyager sur les cinq continents ! C'est bien entendu un clin d'œil aux Jeux Olympiques dans le cadre de Terre de Jeux 2024.

Il est encore trop tôt pour vous dévoiler le programme, il est en préparation. Ce sera pour la prochaine gazette !

Les dates sont arrêtées :

À noter dans votre agenda 2024 : du vendredi 19 au dimanche 21 avril.

Culture

Le Canal - Théâtre du Pays de Redon

Le Canal - Théâtre du Pays de Redon délocalise un spectacle en partenariat avec la commune.

Judi 25 janvier 2024 à 20h30 - Salle René Havard

Elémentaire

Interprétation : Sébastien Bravard

Mise en scène : Clément Poirée

À 45 ans, Sébastien a choisi de devenir maître d'école, tout en conservant en parallèle son métier de comédien. Ce spectacle raconte sa première année en tant qu'enseignant d'école primaire : les tâtonnements, les premiers pas, les petites anecdotes et les grands bouleversements. C'est le regard candide d'un novice face aux élèves, aux collègues, aux maîtres-formateurs... Un témoignage à la fois sincère et poétique.

Vous pouvez réserver vos places en mairie, au tarif préférentiel de 14€ (au lieu de 18€), jusqu'au 12 janvier – dans la limite des places disponibles.

Le paiement se fera sur place.

LE CANAL
THÉÂTRE DU PAYS DE REDON
SCÈNE CONVENTIONNÉE D'INTÉRÊT NATIONAL
ART ET CRÉATION POUR LE THÉÂTRE

Territoire Zéro chômeur de longue durée



L'équipe projet

Depuis la rentrée, nous faisons des réunions de coordination de l'équipe (presque complète sur la photo) pour préparer les suites du projet dans les prochains mois : stand lors de la soirée avec les entreprises en octobre, temps forts grand public en novembre et en janvier, de multiples ateliers avec les personnes volontaires pour le projet, rencontres avec d'autres territoires TZCLD pour des retours d'expérience et temps de rencontres régionales, recherche de financements et de local pour la future entreprise à but d'emploi (EBE), poursuite du recensement des travaux utiles, rendez-vous avec les entreprises au cours du 4e trimestre 2023...



Réunions d'information

Nous organisons régulièrement des réunions d'information à destination des personnes volontaires au projet. Pour plus de proximité, nous nous réunissons aux cafés associatifs de Plessé (le CAP) et nous invitons nos partenaires comme ici avec Franck OURRY, conseiller de la Mission Locale du Pays de Redon ou avec l'ATRE.

Journée du droit à l'emploi

La journée du droit à l'emploi (aussi appelée grève du chômage) est un événement national qui se déroule chaque année début novembre depuis 8 ans et qui a été impulsé par l'association nationale Territoires zéro chômeur de longue durée.

En 2022, il y avait 70 événements partout en France, organisés par les territoires émergents et habilités TZCLD.

Cette année la journée de mobilisation a eu lieu le mardi 7 novembre. À Plessé, nous avons prévu une action simple mais efficace « d'aller vers » pour faire tomber les préjugés sur la privation d'emploi et mettre un coup de projecteur sur le projet. Bienveillance et convivialité étaient au programme.



Mobilisation

Après la baisse de la contribution au développement de l'emploi destinée à financer les emplois créés dans les entreprises à but d'emploi (Depuis le 1er octobre l'aide est passé de 102% du SMIC à 95% du SMIC pour chaque ETP), le projet de loi des finances 2024 prévoit une enveloppe de 69 millions d'euros pour TZCLD, certes elle augmente mais l'association Territoires zéro chômeur de longue durée tire la



sonnette d'alarme car les moyens financiers sont notoirement insuffisants (il manque 20 millions) et reviennent à geler l'expérimentation. Concrètement, sans hausse du budget, pratiquement aucune embauche supplémentaire n'est possible dans aucun des 58 territoires habilités. Et cela remet en cause aussi la perspective d'habilitation de territoire supplémentaire dont Plessé.

Nous nous sommes rassemblés mardi 24 octobre devant la mairie pour soutenir le grand rassemblement parisien qui avait lieu le même jour.

Agriculture, alimentation, environnement et biodiversité



Crédit Photo : What's Up Productions / Aurélie Piel

Fête du patrimoine agricole

Retour en photo sur la journée du patrimoine agricole.

Cette journée s'est déroulée sur la ferme de Léa, Théo et Léon. Au lieu-dit Redurin.

300 personnes se sont déplacées pour venir au cœur d'une exploitation agricole afin de comprendre tout l'écosystème présent.

La CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole), le CIVAM 44 (Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural), la chambre d'agriculture, CAP 44 (Construire une Agriculture Paysanne Performante et Plurielle) étaient réunis pour expliquer tous les enjeux qui existent autour d'une ferme.

Cette année les visiteurs ont pu appréhender l'impact du travail des paysans et paysannes sur leur territoire, par la mutualisation de leurs tâches, par la valorisation des prairies, par l'importance de la haie bocagère et par l'envie de transmettre un savoir.

Cette journée s'est achevée autour d'une réflexion sur les terres agricoles, ou comment faciliter la transmission du foncier pour faciliter les futures installations. Terre de Liens et Passeurs de terres, deux collectifs qui traitent des questions foncières, nous ont apporté leurs visions sur ce sujet. N'hésitez pas à aller voir leur site internet :

terredeliens-paysdelaloire.org

passeursdeterres.org

Nous remercions vivement Léa, Théo et Léon pour leur disponibilité, et l'accueil reçu.

À l'année prochaine.

Rémi Beslé, Patrice Leroux et Anthony Cabas



Le coin des fermes

Nous commençons ici un tour d'horizon des fermes de la commune de Plessé, secteur économique important de la commune. Pour cette gazette : quatre fermes à l'honneur.



Ferme de la Brousse

Agriculteurs : Julien Bidaud, agriculteur depuis 2005, 4^e génération sur l'exploitation.

Deux salariés : Didier Normand et Simon Bugeon

Nom de la ferme : SCA AR GALVID et SARL PEMOC'HEOLIET

Production : Lait et porc

Commercialisation : laiterie Saint-Père-en-Retz (Intermarché) pour le lait et Bio direct (groupement de 60 éleveurs) pour le porc.

La ferme c'est : 150 ha et 140 vaches

Projet : Stabilisation de la ferme, avec l'embauche d'un apprenti.

Contact : 06 66 39 83 51



Ferme de Saint Charles

Cidrie et Brasserie Saint Charles

Les agriculteurs : Véronique, Yvon et Xavier Heurtel

Productions : cidre depuis 1995 et bière depuis 2020

Surface agricole : 6ha de verger. Achat d'origine française d'orge, blé noir maltés et houblon pour la bière.

Produits : cidre, poiré, pétillant, jus de pomme, poire et coing.

Bière : blond, pale-ale, ambrée blé noir et triple. Plusieurs autres produits en vente à la ferme.

Commercialisation : À la ferme du mardi au samedi 9h-12h30 et 14h-18h30. Livraison sur Nantes et Saint-Nazaire.

Contact : www.fermesaintcharles.fr – Xavier : 06 18 31 39 81



La ferme « Le pays des loups Bretons »

Éleveuse : Gwenola Le Borgne

Installation : janvier 2016

Cheptel : 22 adultes dont 15 mères en reproduction et 3 mâles.

Deux races : Berger Australiens et Bergers Hollandais

Commercialisation : Bouche à oreille et annonces publicitaires

Projet : Pension canine familiale

Contacts : 06 67 55 03 77 paysdesloupsbretons@gmail.com



Ferme de Tressé

Lieu : Tressé

Éleveur : Pierre Bartheau

Installation : 1983

Production : Volailles de chair Elevage de Dindes

Moyen de production : 2 poulaillers

Surface agricole : 35 ha pour cultures d'hiver et de printemps

Projet : Transmission de la ferme dans les deux prochaines années.

Expression des groupes politiques du conseil municipal

Groupe majoritaire

La partie immergée de l'iceberg

On parle, on écrit beaucoup plus sur ce qui se voit bien, sur les grands projets et les grandes réalisations. Notre groupe municipal n'y échappe pas. C'est somme toute normal puisque ces grands projets nécessitent des investissements importants et une réflexion sur des temps longs ... Ils demeurent une vitrine, l'expression d'une commune innovante et dynamique, dont nous sommes légitimement fiers.

Mais à côté de ces grands projets d'investissement, une équipe municipale agit aussi au quotidien sur une multitude de « petites choses » moins considérables, moins visibles, parfois même tout à fait invisibles, mais qui n'en sont pourtant pas moins primordiales.

Une gazette ne suffirait pas à dresser la liste de ces « petites actions ». En voici cependant un aperçu non exhaustif : tronçonner des branches d'arbre dès 6h du matin sur les routes après la tempête, prendre en charge un chien errant, orienter et aider les habitants dans leurs démarches à l'accueil de la mairie ou à l'espace France services, utiliser des produits inoffensifs pour les agents et l'environnement pour nettoyer les lieux publics, avoir une politique culturelle accessible au plus grand nombre, aller visiter des personnes

isolées, créer des filières locales de production et de transformation agricole pour nourrir 450 élèves chaque jour, créer des aires de loisirs et de sport dans les 3 bourgs, accueillir les élèves avant et après l'école, négocier des circuits de car scolaire, créer des logements sociaux et de nouveaux locaux commerciaux, prêter des salles entretenues et chauffées aux associations, planter des végétaux moins gourmands en eau, recevoir des voisins fâchés, dynamiser le marché du dimanche matin, accueillir une femme et ses enfants dans un logement d'urgence, intégrer les habitants dans les processus de décision, travailler sur les cours d'eau pour protéger la ressource, suivre le budget communal au jour le jour grâce à la mise en place d'une comptabilité analytique, mettre aux normes un établissement qui accueillait du public sans qu'une commission de sécurité ne soit passée, réparer le toit de l'église dont l'entretien n'a pas été régulier, entretenir une commune belle et agréable, étudier comment consommer moins d'électricité, planter des arbres dont les fruits sont en accès libre pour les habitants, remplacer les ampoules des éclairages publics par des LEDs, entretenir et créer des chemins de randonnées, repeindre les classes, étudier comment repenser la couverture de la salle de tennis

qui implique l'utilisation continue d'un déshumidificateur qui tourne à plein régime, aller à la rencontre des habitants, ramasser des poubelles sauvages, faire l'inventaire bocager pour préserver ce patrimoine naturel utile, apporter soutien et lien avec les écoles, porter une attention à offrir des temps plus complets aux agents à temps partiel qui le souhaitent, mettre en place un dispositif argent de poche pour nos jeunes, créer une coopération avec les transports scolaires, mettre des abris bus supplémentaires, avoir une attention particulière à la sécurité des PA (Point d'arrêt), mettre en place démarche de bien-être au travail pour les agents etc. Finalement, une multiplicité de tâches pour le bien commun.

Les habitants nous ont élus à la fois pour mener des projets qui dessinent un avenir plus désirable pour les générations futures mais aussi pour les actions qui facilitent la vie quotidienne dans notre belle commune. Fort heureusement, nous ne sommes pas seuls, nous n'agissons pas en vase clos : les quelque 200 Volontaires Investis à Plessé, les agents, les associations, les acteurs du monde économique et agricole et le sens civique de nos concitoyens contribuent à construire chaque jour une commune où il fait bon vivre.



Arnaud Mellier - Clémence Ménager
- Patrice Leroux - Robin Goulaouic -
Jacqueline Chalet - Michaëlle Nectoux
- Thierry Lohr - Rémi Beslé - Valérie
Hugron - Armelle Deguen - Vincent
Gaudin - Anthony Cabas - Aurélie
Mézière - Alain Annaix - Joseph
Lepinay - Olivier Berthelot - Magali
Ouay - Pierre Blandin - Véronique
Renaudin - Christine Le Bihan
Absentes de la photo : Sandrine
Hamon et Murielle Moisan

Groupe minoritaire

Urbanisme

« Les zones agricoles dites "zones A" correspondent à des secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles. Y sont seules autorisées les constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif et à l'exploitation agricole. (...) Les changements de destination des bâtiments sont interdits dès lors qu'ils ne sont pas liés au fonctionnement d'une exploitation agricole. »

Ces phrases sont extraites de PLU (Plan Local d'Urbanisme) en vigueur sur la commune. Le PLU régit les règles d'occupation des sols sur notre territoire. Le document est notamment disponible sur le site internet de la mairie www.commune-de-pleссе.com.

Plusieurs d'entre vous, notamment des agriculteurs, nous ont sollicités après avoir constaté, en zone A, des constructions d'habitats sur la commune. Ces constructions sont bien évidemment illégales et n'ont fait l'objet d'aucune demande administrative. Nous avons interpellé la municipalité pour une intervention rapide afin de mettre un terme à ces dérives. Les prérogatives des élus en responsabilité sont en effet claires : dès la connaissance d'une infraction, ils se doivent d'aller sur place constater, informer, demander une remise en conformité et saisir, en cas d'échec, le procureur de la République

(article 40 du code de procédure pénale). Les terres agricoles doivent être préservées de l'urbanisation et de la spéculation. Les députés ont voté en août 2021, la loi « Climat et résilience » avec un objectif de Zéro Artificialisation Nette à fin 2050. Il s'agit de stopper, notamment, les grignotages sans fin des terres agricoles, d'éviter les ruptures des continuités écologiques, de réduire la pollution liée aux transports... Vouloir s'affranchir des règles, en toute connaissance de cause, pose questions. Le bien-vivre ensemble implique aussi de se conformer à certaines dispositions décidées collectivement au risque sinon de créer des tensions inutiles au sein de la population.

Parallèlement, nous restons attentifs au projet de la municipalité de modifier le PLU pour permettre des installations d'habitats plus libérales en zone A. Cette orientation n'est pas la nôtre.

Les zones agricoles doivent garder leurs spécificités avec une création possible de nouvel habitat mais sous conditions, comme celle d'une activité nécessitant une présence sur place. Ces dispositions actuelles, mise en place avec la profession agricole, nous paraissent toujours être le bon compromis.

Budget

Vous avez reçu en octobre dernier (si vous êtes propriétaire) votre taxe foncière, en

nette augmentation.

Un premier niveau d'augmentation était automatique, décidé par l'Etat et indexé sur l'inflation (+7,1% des bases locatives). Un second niveau d'augmentation a été décidé par la majorité avec une hausse supplémentaire de 10% du taux d'imposition.

Ainsi, Plessé se distingue par la plus forte augmentation des 31 communes de l'agglomération, malgré des engagements répétés de la majorité, en 2021 et 2022, de ne pas impacter les familles plesséennes durant le mandat (2020>2026).

Nous avons signalé ce revirement et cette promesse non tenue. La majorité nous avait retenu que les dépenses de services publics étaient le patrimoine de ceux qui ne possédaient rien. Cette vision dogmatique oubliée, à notre sens, qu'être propriétaire à Plessé signifie surtout posséder... des crédits à rembourser.

Pour le budget 2024, l'Etat prévoit déjà une augmentation automatique de 4,2 % pour permettre aux communes d'accroître leurs recettes. Nous serons donc vigilants à faire maintenir le taux d'imposition actuel (sans nouvelle augmentation). Il est de la responsabilité des élus de contenir les dépenses et de faire les arbitrages nécessaires pour maintenir des finances saines. Le contribuable ne peut être la variable d'ajustement en cas de gestion mal maîtrisée.

Écran noir

Vous nous interrogez régulièrement pour savoir quand les conseils municipaux seront à nouveau diffusés. A notre connaissance, la majorité n'a pas décidé de rétablir ce service. Nous le regrettons. C'est un outil de transparence et de démocratie pertinent, permettant de rapprocher les élus et les habitants. Par ailleurs, leurs accessibilités en replay permettaient aussi à chacun, selon ses disponibilités, de prendre connaissance des sujets communaux. Nous en profitons pour demander à la majorité de rétablir la diffusion des Conseils Municipaux en 2024.



Bertrand Rousseau - Julien Mével - Éric Bellanger - Benjamin Greffier
Cécile Chérel - Anne Aubin - Marie-Odile Poulin

Infos médiathèque

Décembre 2023

**SPECTACLE « LES TISSEUSES D'ÉTOILES »****Mercredi 20 décembre à 17h**

Par la Cie Obscur Prod.

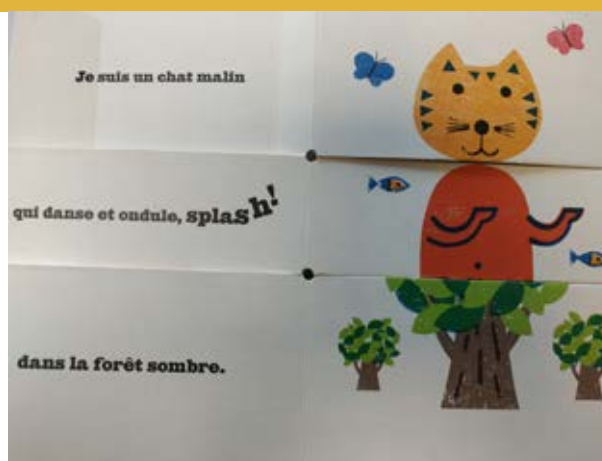
Spectacle d'improvisation conté & musical – de et avec Marie Quinquenel & Fanny Dufossé. Une histoire unique et originale à chaque représentation.

Au son de la guitare, de la flûte traversière et de petits instruments, Fanny et Marie voyagent de ville en ville pour dévoiler vos histoires improvisées. Dans une ambiance magique et romanesque, les enfants entrent directement en interaction avec l'histoire, en choisissant en amont : le personnage principal, le lieu où il, elle, évoluera. Les enfants seront également sollicités pendant le spectacle à guider le héros au cours de son aventure. Car on a beau être une girafe qui gravit l'Himalaya ou un chevalier qui ouvre une boulangerie, nous avons tous besoin d'amis pour nous guider ! Spectacle familial et destiné aux enfants de 3 à 6 ans, durée : 35 à 45 minutes. Gratuit, sur réservation.

Janvier 2024

EXPOSITION « 1,2,3 EXPANSIONS »**Du 9 janvier au 3 février**

Exposition des travaux des élèves de CM1-CM2 de l'école de la Ronde, "1,2,3 expansions !" est un travail sur la mise en scène grammaticale. A la manière d'un cadavre exquis, partir d'un nom et lui accoler des expansions loufoques pour obtenir un drôle de mélange (ou comment faire de la grammaire différemment).



Février 2024

EXPOSITION OMBRES ET LUMIÈRES**Du 6 février au 3 mars****Exposition de photos de l'association Objectif Redonnais.**

« Tout les oppose, mais elles s'acoquinent, s'embellissent mutuellement. Les unes seraient froides, les autres chaudes. Les unes seraient discrètes, les autres seraient excentriques. La délicatesse des ombres met en exergue l'éclat de la lumière. Et vice versa. Tout fusionne et s'agence pour le plaisir des yeux. C'est notre Objectif photographique 2023 ».



Mars 2024

Temps fort thématique sur le réseau des médiathèques : le sport

Le réseau a choisi le thème du sport pour ce nouveau temps fort de mars. La commune a obtenu le label Terre de jeux 2024. A cette occasion, la médiathèque propose des animations sportives :

AU-DELÀ DES LIMITES !

Du 5 au 30 mars

Valise thématique avec une sélection de documents, prêtée par la Bibliothèque départementale de Loire-Atlantique. « *Pousser le défi sportif au-delà de ses limites pour affronter les éléments naturels, briser les barrières sociales, se surpasser, dépasser un handicap... Des livres et des films qui montrent ces exploits sportifs, la beauté des gestes, d'autres qui retracent des parcours, invitent à comprendre les motivations de ces héros mais aussi des fictions parce que sport et littérature ne sont pas incompatibles ! Une valise qui pourra donc intéresser un large public, jeune et adulte, sportif ou pas !* ».



LES JO DES ANIMAUX

Spectacle de contes

Mercredi 27 mars à 17h

« Petite Poule veut participer aux Jeux Olympiques des Animaux, mais devant tous ces athlètes, elles ne se sent pas à la hauteur. Alors, son amie la chouette lui conseille d'aller se former auprès des autres animaux qui peuplent sa forêt ! Elle ira voir le crocodile pour apprendre la patience. Elle ira voir le faucon pour apprendre la vitesse. Elle ira voir le rat pour apprendre que ce que les autres jettent, elle peut s'en faire un trésor. Etc.

Et le jour des Jeux, elle découvrira peut-être que la coopération apporte plus que la compétition... »

Dans ce conte joyeux et chaotique, Samuel Genin embarque les enfants dans une aventure amusante peuplée d'animaux rigolos. De sa voix, son corps, ses grimaces, mais aussi les différents instruments de musique qu'il amène (guitare, flûte, percussions, etc.), il rythme le récit alternant aventures et respirations poétiques.

Spectacle familial pour les 3-6 ans, gratuit, sur réservation.



Le calendrier des fêtes décembre 2023 - mars 2024

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
DÉCEMBRE 2023			
Mercredi 13 décembre	Stages de magie avec Dominique RYCHEL. Participation 10 euros. Sur réservation. Pour les 6-12 ans.	Médiathèque	Salle Michel Manoll
Samedi 16 décembre	Tournoi de badminton enfants	Badminton	Gymnase
Samedi 16 décembre	Atelier " parents-enfants" avec jeux et goûter partagé	Café associatif	CAP Dresny
Samedi 16 décembre	Arrivée du Père Noël	Comités des fêtes	Salle polyvalente
du 14 au 18 décembre	Marché de Noël	Les artisans du coins	Salle polyvalente
Mardi 19 décembre	Beau roman, belle histoire avec le groupe SYLAMIC	En Mémoire d'Eux	Espace culturel René Havard
Mercredi 20 décembre	Spectacle "Les tiseuses d'étoiles" de la Cie Obscur Prod. Gratuit. Sur réservation.	Médiathèque	Salle Michel Manoll
Jeudi 21 décembre	Conseil municipal	Mairie	Mairie
Vendredi 22 décembre	Séance cinéma gratuite "Saint Jacques ... la Mecque" de Coline Serreau	Café associatif	CAP Dresny
JANVIER 2024			
Vendredi 19 janvier	Belote interclub	Cercle de la Détente	Salle polyvalente
Samedi 20 janvier	Vœux de la municipalité - Spectacle "Invisible" de la cie Les fêtes d'atmosphère	Mairie	Mairie
Lundi 22 janvier	Tarot Interclub	Cercle de la Détente	Salle polyvalente
Jeudi 25 janvier	Spectacle "Elémentaire"	Théâtre Le Canal	Espace culturel René Havard
Dimanche 28 janvier	Loto	Revallure	Salle polyvalente
FÉVRIER 2024			
Jeudi 22 février	Spectacle hommage à Daniel Balavoine	En Mémoire d'Eux	Espace culturel René Havard
MARS 2024			
Sam. 9 et dim. 10 mars	Vide grenier du tennis	Carheil Tennis Club	Salle polyvalente
du 22 au 24 mars	Spectacle	Baragouine	Espace culturel René Havard
Dimanche 24 mars	Carnaval du judo	Judo	Salle polyvalente
du 29 au 31 mars	Spectacle	Baragouine	Espace culturel René Havard



Initiation céramique avec l'Atelier Lac

L'atelier Lac est situé à Plessé, c'est un petit espace lumineux dédié aux personnes de tous âges, ayant envie de découvrir la céramique (tournage et modelage) et ayant besoin d'une pause et d'un moment pour se ressourcer et se faire du bien ! On y fabrique de jolies choses utiles et décoratives, cet atelier vous permettra de vous initier à la technique du façonnage en céramique et de créer une pièce destinée à vous faire plaisir ou à offrir à un ou une proche. L'atelier propose également des séances pour 2 personnes de découverte du tournage, des séances parents/enfants (4 à 6 personnes), et des séances pour les petits et les grands de découverte du modelage et de ses infinies potentialités.

Plus besoin de vous casser la tête pour essayer de trouver un cadeau de Noël ou d'anniversaire ! L'atelier Lac vous propose aussi des cartes cadeaux de séances d'initiation !

Les ateliers sont accessibles à toutes et tous à partir de 6 ans sur réservation.

C'est quand ? À la demande et durant le mois de janvier les samedis de 10h à 12h15. C'est 35 euros l'atelier !

Possible de s'inscrire quand ? Le lundi, mardi, samedi et le dimanche (groupe de minimum 4 à max 6 personnes pour le modelage et 2 personnes pour le tournage.). Pour s'inscrire : contact.atelierlac@gmail.com

Atelier parent/enfant (2 heures de modelage) : le modelage est accessible à tout le monde à partir de 6 ans ! Tarif enfant de 6 ans à 10 ans : 15 euros. Avec adulte accompagnant et participant à l'atelier. (Groupe de 4 personnes à 6 personnes.)

Inclus : tout le matériel nécessaire à la fabrication des pièces, émaillage et cuisson des pièces.

<https://atelier-lac.com/>



Le Relais des Aidants

Vous accompagnez un proche en situation de dépendance ou atteint d'une maladie neuro évolutive : ALFa répit - le relais des aidants est là pour vous accompagner

Le relais des aidants, plateforme d'accompagnement et de répit, financée par l'Agence Régionale de Santé, apporte un soutien aux proches aidants de personnes atteintes d'une maladie neuro-évolutive : maladie d'Alzheimer et apparentées, Parkinson, AVC... C'est un lieu d'écoute, d'information et de formations pour aider à comprendre la maladie et les comportements qui y sont liés et découvrir des outils pour éviter de s'épuiser.

Nous pouvons vous rencontrer à votre domicile ou dans nos lieux de permanence.

Dans cette optique, nous proposons également des activités :

- Ateliers Bien-être pour prendre soin de soi,
- Café Répit pour exprimer ses préoccupations en rencontrant d'autres aidants
- Formations pour connaître la maladie pour mieux accompagner votre proche
- Séjour répit pour partager du temps agréable avec son proche dans un cadre adapté et convivial,
- Rencontres conviviales pour sortir de chez soi et rencontrer d'autres personnes,
- Etc.

Toutes nos activités sont sur réservation. Nous sommes à votre écoute, alors n'hésitez plus, appelez-nous !

ALFa Répit – le Relais des Aidants : plateforme d'accompagnement et de répit pour les Aidants

www.alfarepit.fr

Contact : 02.40.66.94.58

Mail : contact@alfarepit.fr

Ho, Ho, Ho ! Le marché des Artisans du coin déménage !

Cette année, il y a du changement pour l'association des Artisans du coin ! Retrouvez nos créations à la salle polyvalente de Plessé (complexe sportif) du vendredi 15 décembre au lundi 18 décembre de 10H à 19H non-stop.

Au total 20 artisans "du coin" vous accueilleront avec plaisir pour vous proposer de l'artisanat varié et de qualité. Des animations musicales sont prévues les samedi et dimanche. La fameuse tombola fera des heureux pour ceux qui feront leurs achats de Noël auprès des artisans !

Alors venez nombreux (il y a de grands parkings !) choisir les cadeaux de Noël pour tous vos proches !



Association des secouristes français Croix Blanche Plessé Avesac : 50 ans déjà !



L'Association des Secouristes Français Croix Blanche de Plessé-Avesac a été créée en 1973. Depuis le début, elle a participé à de nombreuses actions comme la tenue de postes de secours, les formations ... Cela peut représenter au moins 5000 postes de secours, et 5000 diplômes délivrés. Elle compte aujourd'hui une trentaine de secouristes actifs.

La période du COVID-19 ayant eu un effet de réduction de l'activité des bénévoles, il est temps maintenant de retrouver un dynamisme comme elle l'avait connu auparavant. Au plus fort de son activité, elle a assuré - sur une année - 152 postes de secours tant en local qu'au niveau départemental. 700 secouristes y ont participé, soit un total de 5600 heures de postes. 450 soins ont été dispensés et 20 évacuations effectuées vers des établissements hospitaliers.

Nos activités :

- Apprendre les gestes qui sauvent pour tout public à partir de 10 ans.
- Organiser des formations qui permettent de réagir très rapidement aux situations urgentes de la vie de tous les jours, soit à la maison, dans la rue, à l'école, au travail. Alerter le service de secours le plus adapté dans les plus brefs délais.
- Obtenir le certificat de compétences PSC1.
- Permettre d'intégrer l'association afin d'agrandir les équipes existantes et devenir secouriste à partir de 16 ans.

- Ensuite, pouvoir obtenir le diplôme d'équipier secouriste de niveau 1 (PSE1), puis de niveau 2 (PSE2) au moyen de formations internes à l'association, avec le matériel correspondant.

- Assurer en équipes des postes de secours tous différents les uns des autres, tant au niveau local que départemental : courses cyclistes, courses hippiques, trails, auto-sprints, moto-cross, Zénith, etc...

- Pour certains secouristes, leur permettre d'accéder au grade de formateur, et ainsi augmenter le nombre de formations annuelles de l'association.

Initier les plus jeunes aux gestes de 1ers secours (IGPS) également en milieu scolaire.

L'action des bénévoles leur permet également de participer à des actions humanitaires ou autres ... Notamment, l'Association de Plessé-Avesac a accompagné pendant plusieurs années le Tour de Bretagne des Greffés organisé par l'Association Amigo-Bretagne.



Nous vous invitons à nos portes ouvertes qui auront lieu dans nos locaux au 3 rue de Ronde à Plessé, le 20 JANVIER 2024 de 9H30 à 13H00, afin d'échanger et mieux se connaître.

Notre devise « SERVIR ». Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre, nous avons besoin de vous.

Association des secouristes français Croix Blanche Plessé Avesac

3 rue de Ronde - 44630 PLESSÉ

Tél. 06.37.88.84.35

Mail : postcroixblanche-plese@orange.fr



Mémoire d'un Pays

Mémoire d'un pays s'adresse aux :

- Chasseurs d'histoires,
- Collectionneurs d'ancêtres,
- Chercheurs de trésors,
- Géographes amateurs,
- Sociologues du passé,
- Jardiniers des racines et branches,
- Cousinadophiles,
- Détectives de l'Humanité,
- Gourmands d'archives,

Et probablement curieux universels...

En effet depuis juin 2023, un atelier généalogie a lieu à la mairie, le 2^e samedi du mois, animé par un membre de MDP. Emmanuel Letertre, féru de généalogie initié, accompagne pour les recherches personnelles mais aussi pour des sujets généraux et collectifs.



Création d'une association de randonnée pédestre à Plessé

Nous sommes ravis d'annoncer la création de « PLESSE Rando Nature », une association dédiée à la randonnée pédestre, qui vise à promouvoir une vie saine, la découverte de la nature et du patrimoine local ainsi que le bien-être. Notre objectif est de rassembler des passionnés de la randonnée pédestre de tous âges et de tous niveaux d'expérience pour explorer les trésors naturels de notre région, voire plus.

« PLESSE Rando Nature » est une association de passionnés de la nature et de la randonnée pédestre. Nous sommes une communauté dynamique et accueillante, ouverte à tous les niveaux d'expérience. Que vous soyez un randonneur chevronné ou que vous souhaitiez simplement explorer la beauté de la nature, vous êtes les bienvenus parmi nous. Notre mission est de promouvoir la randonnée pédestre, la découverte de l'environnement naturel, et le bien-être physique et mental.

Chaque mois, notre association organise une variété de randonnées dans les paysages pittoresques de notre région. Ces sorties vous permettront de découvrir de magnifiques sentiers, de traverser de très belles forêts, de longer des cours d'eau magnifiques et d'admirer des paysages insoupçonnés. Nos sorties varient en longueur et en difficulté, ce qui signifie que tout le monde peut y participer.

Alors, si vous êtes enthousiaste à l'idée de découvrir la beauté de la nature et de vous connecter avec une communauté de passionnés de la randonnée pédestre, il vous suffit de vous joindre à nous.

**Renseignements : plesserandonatur@orange.fr
ou au 0676302092**



La Distri' : les événements de décembre

BOUM DÉGUISÉE

Vendredi 15 décembre à partir de 19h30

ATELIER KURASHIKI ET CADEAUX D'OCCASION

Dimanche 17 décembre à 15h

SPECTACLE DE MAGIE DES TOURLOUPES

Vendredi 22 décembre à 19h

à l'occasion de leurs 10 ans

Balade des Pères et Mères Noël à moto au profit du Secours Populaire

Route 44 et ses motards et motards basé à Sion-les-mines, à proximité de Derval organise tout au long de l'année des balades à motos dont certaines caritatives dont celle du cancer en septembre et celle des pères et mères Noël à moto au profit du secours populaire en décembre.

Cette édition 2023, qui sera notre 4ème, se déroulera le dimanche 10 décembre sur 199 km, en traversant une vingtaine de communes de Loire-Atlantique et sera marquée par 6 pauses, moment festif et de collecte de jouets apportés par la population aux camions du secours populaire de différentes antennes (Pontchâteau, Saint-Nazaire, Guémené-Penfao, Blain, Châteaubriant), nous accompagnant.

Les motards et motards s'arrêteront à Plessé de 11h30 à 12h. Venez apporter vos jouets !



Choisissez des
Cadeaux
de Noël

100% PLESSÉ



Soutenons le commerce et l'artisanat local !



Commune de
Plessé